

## FOIRE AUX QUESTIONS

### OPTION JAPONAIS

1. Que fait-on en japonais ?

L'option Japonais consiste en l'apprentissage d'une langue très différente de celles proposées dans le cadre ordinaire du lycée, du point de vue de la syntaxe, du lexique et de la graphie. Elle s'adresse aux élèves qui aiment les langues étrangères et souhaitent découvrir une nouvelle culture. Les élèves choisissant cet enseignement le débutent au lycée. Les cours insistent autant sur la dimension orale qu'écrite de la langue, et amèneront les élèves à découvrir de multiples facettes du Japon, que cela soit lié à sa culture populaire ou à sa culture traditionnelle.

2. Quelle est la charge de travail ?

L'option Japonais nécessite naturellement une charge de travail relativement soutenue, notamment du point de vue de la graphie : tout comme il n'est pas concevable de s'initier à un sport sans en connaître les règles, s'initier au japonais sans en apprendre rapidement la graphie est tout aussi peu envisageable. Un travail intensif mais peu fréquent étant souvent contreproductif dans l'étude des langues, une charge considérable ne sera que très rarement imposée : il sera au contraire plutôt demandé de travailler quelques minutes par jour, mais de façon constante, afin de consolider l'apprentissage effectué en cours.

3. Comment les points sont comptabilisés pour le Bac ?

Les points sont comptabilisés dans le cadre du contrôle continu.

Attention : les notes inférieures à la moyenne peuvent vous pénaliser

4. Quels sont les conseils que le professeur peut vous donner ?

Il n'existe aucune mauvaise raison de commencer l'étude du japonais. Que vous soyez intéressés par l'histoire, les paysages, les mangas, jeux-vidéos, ou encore les arts-martiaux japonais, tout ce qui importe, c'est que vous conserviez votre envie d'apprendre, puis que vous mettiez à contribution ces nouvelles connaissances dans la pratique de vos loisirs. L'étude n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle n'est justement pas perçue comme telle.